" Le Sport pour la Santé "

Cette exposition a été réalisée avec le soutien du ministère de la Jeunesse et des Sports et du Comité national olympique et sportif français.

Elle a été conçue sous la responsabilité de la Fondation Sport Santé en collaboration avec l'IRMS des Pays de la Loire.

Elle est financée dans le cadre de l'appel à projet "La Règle du Jeu" initié par la Fondation d'Entreprise La Française des Jeux.

La santé est un don. Protégeons-la et cultivons-la.

La loi du 23 mars 1999 relative à "La protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage" présente 3 volets d'actions :

1. • PRÉVENTIF
2. • RÉPRESSIF
3. • CURATIF

Cette exposition vise à développer un message de prévention.

Elle s'adresse à tous les pratiquants et dirigeants sportifs quel que soit leur niveau, car le dopage est loin d'être exclusif aux sportifs professionnels. Il est présent à tous les échelons de compétitions, de l'international au départemental.

Aucune discipline n'est à l'abri même si certaines sont plus concernées que d'autres. Dans une société où la recherche de la performance est aussi importante, le sportif peut être amené à céder devant la tentation d'améliorer artificiellement ses capacités physiques et psychiques, et cela, toujours au détriment de sa santé. Tout sportif doit penser à exercer son sport en fonction de ses moyens sans chercher à les dépasser. Sinon, le sport est susceptible d'amener à toutes sortes de conduites addictives dont le dopage.

Mais il faut affirmer aussi haut et fort que l'on peut réussir à être champion olympique ou champion du monde proprement, et que la notion de plaisir doit prévaloir sur toutes les autres.

Seront abordés :

- les aspects historiques et sociaux du dopage,
- les conséquences des produits dopants sur la santé,
- des conseils d'hygiène de vie et d'alternatives au dopage.